

## Le Cabinet Simon Associés

Simon Associés est un Cabinet d'avocats d'affaires, créé en 1992 par Jean-Charles Simon et François Luc Simon, Docteur en droit, qui comprend une quinzaine d'avocats confirmés, senior partners ou collaborateurs.

L'activité de Simon Associés est orientée en cessions et acquisitions d'entreprises, capital investissement, droit bancaire et financement, retournement et procédures collectives, conseil et contentieux commercial, droit économique.

Ces activités ont conduit Simon Associés à élargir son expertise avec un département de droit immobilier et de droit social qui sont complémentaires des autres domaines de compétences.

Le Cabinet Simon Associés maîtrise le monde de l'entreprise et a délibérément orienté son activité vers les Petites Moyennes Entreprises et Industries, sa clientèle étant aussi constituée d'institutionnels.

Simon Associés est très présent dans les secteurs Distribution, Banques et Assurances, Hôtellerie et Restauration, Textile, Communication, Technologies de l'information, Services, Franchise, ainsi que l'économie sociale (1% logement, hébergement social, insertion sociale, etc...).

## Conseil et contentieux

Simon Associés dispose d'une équipe performante dédiée à l'accompagnement – en conseil et contentieux – d'entreprises et d'institutions de taille significative, françaises ou étrangères.

- **Conseil**

Dans son activité de conseil, Simon Associés est régulièrement sollicité afin :

- de rédiger des actes juridiques,
- de valider, au plan juridique, les choix stratégiques, les grandes orientations ou innovations envisagées par nos clients,
- de protéger nos clients contre le risque de litige ou contentieux, toujours indésirables.

Cette activité de conseil, en soi passionnante, s'exerce dans le souci constant de garantir au mieux, tant pour le présent que pour l'avenir, les intérêts de notre clientèle.

Elle s'accomplit dans tous les domaines du droit qui constituent notre activité quotidienne, à savoir : société et finance, droit commercial, entreprise en difficulté, droit des contrats, social et ressources humaines, technologie de l'information, personne et patrimoine, pénal, immobilier.

- **Contentieux**

Organisé par François-Luc Simon, Avocat associé, Docteur en droit, le département contentieux de Simon Associés dispose d'une solide compétence et justifie de succès avérés en matière contentieuse, qu'il s'agisse du contentieux étatique ou arbitral.

Le Cabinet a mis en place une méthodologie rigoureuse afin de garantir une approche exhaustive des questions posées et d'optimiser les chances de succès.

L'engagement d'une procédure, la préparation des écritures, la réflexion, la rédaction de conclusions ont fait l'objet d'un Livret qui constitue un guide remarqué dans la conduite d'un litige ou d'un contentieux.

A chaque étape du procès, nous nous efforçons donc de faire preuve d'imagination, de réactivité constante, tout en anticipant sans cesse sur les évolutions du dossier.

Pour s'adapter au mieux aux besoins spécifiques des dossiers qui nous sont confiés, il peut être fait appel à des professeurs de droit ou des experts qui collaborent régulièrement avec nos équipes.

## **Contacts**

---

**François-Luc Simon, Avocat associé**

Ligne Directe : 01 53 61 20 40  
Télécopie Directe : 01 53 61 20 60  
Email : flsimon@simonassocies.com

**David Pitoun, Avocat Senior**

Ligne Directe : 01 53 61 20 38  
Email : dpitoun@simonassocies.com

**Elise Guilhaudis, Avocat**

Ligne Directe : 01 53 61 20 38  
Email : eguilhaudis@simonassocies.com